



RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00345

Numéro SIREN : 790 448 062

Nom ou dénomination : CAMPWAR

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2017 sous le numéro de dépôt 1632

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAMPWAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 Rue Principale 62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 0 4 4 8 0 6 2 0 0 0 2 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2015	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC			
		Frais de développement	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	50 000		50 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	4 431	3 026	1 405
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	390 451	204 765	185 685
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	212 735	81 295	131 439
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	152		152
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	31 293		31 293
TOTAL (II)		BJ	BK	689 064	289 087	399 976	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	806		806
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	428 007		428 007
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	152 366	436	151 930
		Autres créances (3)	BZ	CA	162 177		162 177
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	125 780		125 780	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	44 793		44 793	
	TOTAL (III)	CJ	CK	913 931	436	913 495	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 602 995	289 524	1 313 471	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAMPWAR		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)			DA	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(1 016 388)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(97 638)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(1 066 026)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 209 580
	Dettes fiscales et sociales			DY	169 918
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 379 498	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 313 471	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 379 498
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CAMPWAR							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	8 320 856	FB		FC	8 320 856
	Production vendue	biens *	FD	5 131	FE		FF	5 131
		services *	FG	172 835	FH		FI	172 835
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	8 498 823	FK		FL	8 498 823
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	10 624
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 512
	Autres produits (1) (11)						FQ	273
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	8 511 233
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 267 080
	Variation de stock (marchandises)*						FT	1 835
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	7 349
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	121
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	551 928
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	55 276
	Salaires et traitements*						FY	404 059
	Charges sociales (10)						FZ	115 020
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	108 287
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	436
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2 356
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	8 513 752	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(2 518)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	812
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP	812	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	119 274
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
		Total des charges financières (VI)				GU	119 274	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(118 461)	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(120 980)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAMPWAR</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	15 422		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	15 422		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	14 871		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	14 871		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	551		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(22 791)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	8 527 468		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	8 625 107		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(97 638)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	305	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Régularisation contenant		14 871	11 484		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 938			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Synthèse)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Synthèse)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAMPWAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 1 313 472 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 97 639 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 22 791 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
– Constructions sur sol d'autrui	4 432			4 432
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	390 451			390 451
– Installations générales, agencements aménagement divers	200 138	2 713		202 850
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 885			9 885
Immobilisations corporelles	604 906	2 713		607 618
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	152			152
– Prêts et autres immobilisations financières	31 345		52	31 293
Immobilisations financières	31 498		52	31 446
ACTIF IMMOBILISE	686 404	2 713	52	689 064

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 713		2 713
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 713		2 713
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Cessions			52	52
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			52	52

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2015
Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	1 918	1 108		3 026
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 808	75 958		204 766
– Installations générales, agencements aménagements divers	47 232	29 581		76 813
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 842	1 641		4 483
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	180 800	108 288		289 088
ACTIF IMMOBILISE	180 800	108 288		289 088

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	428 007	429 843		1 836
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	807	928		121
Total I	428 814	430 771		1 957
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	152		152
Prêts			
Autres	31 293		31 293
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	152 367	152 367	
Autres	162 178	162 178	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 793	44 793	
Total	390 783	359 337	31 446
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	69 591
Disponibilités	
Total	69 591

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
CHEQUES IMPAYES	436
TOTAL	436

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 48 000,00 euros décomposé en 4 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 800	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 209 580	2 209 580		
Dettes fiscales et sociales	169 918	169 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 379 498	2 379 498		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 174
Dettes fiscales et sociales	88 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	105 177

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	44 793
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	44 793

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	5 131		5 131
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	31 208		31 208
Ventes de marchandises	8 320 857		8 320 857
Produits des activités annexes	141 627		141 627
TOTAL	8 498 824		8 498 824

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 100 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

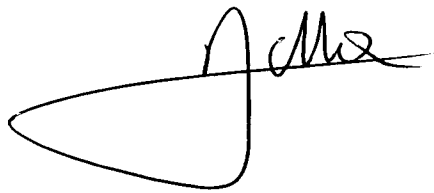
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	36 863
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	36 863
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 863 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.


"Comptes Certifiés Sincères et Véritables"

SOCIETE CAMPWAR

Société par actions simplifiée au capital de 48.000 euros
Siège Social : 2 rue Principale - RN 43
62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES
790 448 062 RCS BOULOGNE SUR MER

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 29 JUIN 2016

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous rappelle que la société a dégagé au 31 décembre 2015 une perte de (97.638) euros.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour (97.638) euros

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 29 JUIN 2016

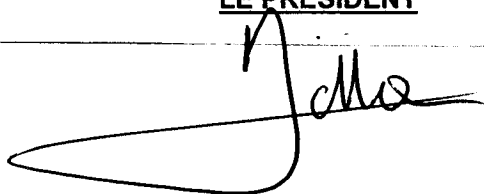
L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître une perte de (97.638) euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour une perte de (97.638) euros

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT



"Certifié Conforme"

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

CAMPWAR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 48 000 €

2 Rue Principale

62120 CAMPAGNE LES WARDRECQUES

RCS : BOULOGNE SUR MER 790 448 062

Exercice clos le 31 Décembre 2015

CABINET

BERSON
et associés

| expertise-comptable
| commissariat aux comptes

3 et 5, boulevard Gambetta CS 20144
02207 SOISSONS Cedex
Tél. 03 23 53 73 20 - Fax 03 23 74 58 50
E-mail : soissons@cabinetberson.fr

34, rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03 24 59 14 15 - Fax 03 24 56 40 20
E-mail : charleville@cabinetberson.fr

99, rue du Général Leclerc
02100 SAINT QUENTIN
Tél. 03 23 05 09 85 - Fax 03 23 67 46 98
E-mail : saintquentin@cabinetberson.fr

6/8, rue de Milan
75008 PARIS
Tél. 01 42 33 65 71 - Fax 01 42 33 65 04
E-mail : cabinet@prospective-finance.com

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Société **CAMPWAR**

Exercice clos le 31 Décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS **CAMPWAR**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A la clôture de l'exercice, votre société dispose d'une créance sur la société CARREFOUR pour un montant de 145 K€ TTC. Cette créance qui figure dans les comptes depuis 2013, n'a fait l'objet d'aucune dépréciation. Au vu des éléments d'appréciation dont nous disposons, cette créance devrait être dépréciée pour son montant hors taxes, soit 121 K€, diminuant ainsi les capitaux propres à la clôture du même montant.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance les observations suivantes :

- La perte de l'exercice s'élève à <98> K€ et porte la situation nette négative de la société à <1 066> K€. Les mesures de redressement mises en place ne produisent leurs effets qu'à moyen terme et la continuité de l'exploitation n'est assurée que par les concours du Groupement franchiseur auquel adhère votre société, concours qui ne sont pas remis en cause à ce jour.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe. Nous vous apportons les précisions suivantes :

- Les clients de votre société bénéficient d'une carte de fidélité à laquelle sont attachés des avantages financiers tels que des réductions sur les achats à venir. L'absence de provision dans vos comptes pour couvrir cet engagement à la clôture de l'exercice est justifiée par sa prise en charge par le Groupement auquel votre société est affiliée. Les remises résultant de l'utilisation de la carte de fidélité en magasin sont en effet refacturées mensuellement et de façon automatique à ce Groupement.
- La note de l'annexe « Crédit Impôt Compétitivité Emploi » indique que ce crédit d'impôt a été comptabilisé en compte 695100. La méthode préférentielle préconise une comptabilisation de ce crédit en compte 649000.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société dans l'annexe. Nous n'avons pas d'autre observation à formuler.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

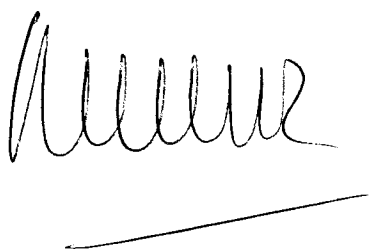
3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Soissons, le 14 Juin 2016



SAS CABINET BERSON & ASSOCIES

Commissaire aux comptes inscrit

Compagnie Régionale d'Amiens

M.-C. BERSON, Commissaire aux comptes, Associée.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CAMPWAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 2 Rue Principale 62120 CAMPAGNE-LES-WARDREQUES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 7 9 0 4 4 8 0 6 2 0 0 0 2 2		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2015		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		Terrains	AP	AQ
		Constructions	AR	AS
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU
		Autres immobilisations corporelles	AV	AW
		Immobilisations en cours	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO
		En cours de production de biens	BP	BQ
		En cours de production de services	BR	BS
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW	
		Marchandises	BX	BY
		Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	CA
	DIVERS	CB	CC	
		Clients et comptes rattachés (3)*	CD	CE
Comptes de régularisation	CF	CG		
	Autres créances (3)	CH	CI	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CJ	CK	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CW		
	Disponibilités	CM		
	Charges constatées d'avance (3)*	CN		
TOTAL (III)		CO	1A	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif* (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP	CR	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an :		
Immobilsations :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAMPWAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000 ...)			DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1 016 388)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(97 638)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(1 066 026)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 209 580	
	Dettes fiscales et sociales			DY	169 918	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 379 498		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 313 471		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 379 498
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CAMPWAR							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	8 320 856	FB		FC	8 320 856
	Production vendue	biens *	FD	5 131	FE		FF	5 131
		services *	FG	172 835	FH		FI	172 835
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	8 498 823	FK		FL	8 498 823
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	10 624
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 512
	Autres produits (1) (11)						FQ	273
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 511 233
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 267 080
	Variation de stock (marchandises)*						FT	1 835
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	7 349
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	121
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	551 928
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	55 276
	Salaires et traitements*						FY	404 059
	Charges sociales (10)						FZ	115 020
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	108 287
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	436
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	2 356
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 513 752
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 518)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	812
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	812	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	119 274
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	119 274	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(118 461)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(120 980)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAMPWAR</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	15 422	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 422	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 871	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 871	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	551	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(22 791)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 527 468	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 625 107	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(97 638)	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	305	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisation contenant	14 871	11 484		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 938		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances	x		
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CAMPWAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 1 313 472 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 97 639 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 22 791 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	50 000			50 000
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
– Constructions sur sol d'autrui	4 432			4 432
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	390 451			390 451
– Installations générales, agencements aménagement divers	200 138	2 713		202 850
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 885			9 885
Immobilisations corporelles	604 906	2 713		607 618
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	152			152
– Prêts et autres immobilisations financières	31 345		52	31 293
Immobilisations financières	31 498		52	31 446
ACTIF IMMOBILISE	686 404	2 713	52	689 064

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 713		2 713
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 713		2 713
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Cessions			52	52
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			52	52

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2015
Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	1 918	1 108		3 026
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 808	75 958		204 766
– Installations générales, agencements aménagements divers	47 232	29 581		76 813
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 842	1 641		4 483
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	180 800	108 288		289 088
ACTIF IMMOBILISE	180 800	108 288		289 088

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	428 007	429 843		1 836
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	807	928		121
Total I	428 814	430 771		1 957
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	152		152
Prêts			
Autres	31 293		31 293
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	152 367	152 367	
Autres	162 178	162 178	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 793	44 793	
Total	390 783	359 337	31 446
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	69 591
Disponibilités	
Total	69 591

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
CHEQUES IMPAYES	436
TOTAL	436

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 48 000,00 euros décomposé en 4 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 800	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 209 580	2 209 580		
Dettes fiscales et sociales	169 918	169 918		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 379 498	2 379 498		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 174
Dettes fiscales et sociales	88 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	105 177

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	44 793
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	44 793

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	5 131		5 131
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	31 208		31 208
Ventes de marchandises	8 320 857		8 320 857
Produits des activités annexes	141 627		141 627
TOTAL	8 498 824		8 498 824

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 100 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	36 863
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	36 863
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 863 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET
BERSON
et associés

| expertise - comptable
| commissariat aux comptes

3 et 5, boulevard Gambetta CS 20144
02207 SOISSONS Cedex
Tél. 03 23 53 73 20 - Fax 03 23 74 58 50
E-mail : soissons@cabinetberson.fr

34, rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03 24 59 14 15 - Fax 03 24 56 40 20
E-mail : charleville@cabinetberson.fr

99, rue du Général Leclerc
02100 SAINT QUENTIN
Tél. 03 23 05 09 85 - Fax 03 23 67 46 98
E-mail : saintquentin@cabinetberson.fr

6/8, rue de Milan
75009 PARIS
Tél. 01 42 33 65 71 - Fax 01 42 33 65 04
E-mail : cabinet@prospective-finance.com